



## Projet stratégique des Instituts de formation du CASH de Nanterre

2025-2029

### Axe 1 – Adapter les dispositifs de formation aux enjeux du système de santé et aux profils et parcours individualisés des apprenants

- Optimiser l'accompagnement des étudiants et élèves en stage et poursuivre la collaboration entre les cadres formateurs référents de stage et les tuteurs et maîtres de stage notamment lors des suivis des étudiants sur les lieux de stage et des formations tutorat.
- Développer la collaboration avec les 15 instituts de formation en soins infirmiers composant le Département Universitaire en Sciences Infirmières (DUSI) de l'Université Paris Cité,
  - Participer aux groupes de travail des Unités d'Enseignement, aux groupes de travail du DUSI au bénéfice de la formation grade licence
  - Développer des projets communs : service sanitaire en interprofessionnel avec les étudiants en médecine et masseurs-kinésithérapeutes, simulation en interprofessionnel avec les étudiants en médecine et avec les étudiants en pédicurie-podologie et les élèves aides-soignants dans les laboratoires Ilumens de l'Université Paris Cité
  - Être partie prenante du Diplôme Universitaire (DU) PAREO (Parcours pour la réussite et l'orientation)
  - Participer aux expérimentations comme la création d'une année de PASS-Mineure métiers du soin et du social et d'une Licence Sciences pour la Santé parcours Sciences Infirmières.
  - Améliorer l'accompagnement des étudiants en situation de handicap et l'accès aux sources d'information.
  - Améliorer les services aux étudiants comme l'accessibilité des cours et ressources universitaires via la plateforme Moodle, l'accès au Service de Santé Universitaire (SSU) et l'accès à l'offre des activités sportives d'UPC,
- Poursuivre la digitalisation du projet pédagogique et le développement d'un dispositif de formation hybride combinant présentiel et distanciel, l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes et d'outils numériques.
- Encourager l'ouverture et soutenir les projets de mobilité internationale sortante et entrante des étudiants en soins infirmiers et des formateurs, notamment dans le cadre de la Charte ERASMUS pour l'Enseignement supérieur 2021-2027.

- Développer l'activité de l'Institut de Formation Aide-Soignante (formation en cursus complet et en cursus partiel) et de l'Institut de Formation Auxiliaire de Puériculture (formation en cursus complet en apprentissage et en tenant compte du niveau des apprenants et de la gestion des parcours individualisés en fonction des équivalences et des dispenses, suite à l'Arrêté du 10 juin 2021 définissant les nouveaux référentiels de formation et de certification du diplôme d'État d'aide-soignant et du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture.
- Mutualiser les ressources entre les filières de formation et développer la transversalité des formations et l'interdisciplinarité.
- Développer l'apprentissage par la simulation en santé pour les étudiants en soins infirmiers, et les élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture. Développer les actions de formation en simulation interprofessionnelle et la simulation procédurale.
- Poursuivre les projets communs concernant les analyses de pratiques professionnelles et le raisonnement clinique.

## **Axe 2 – Développer l'activité de formation continue**

- Poursuivre l'activité de formation continue :
  - Formation des élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture en cursus partiels
  - Formation des médecins et maïeuticiens pour l'obtention du diplôme d'État infirmier (article 9 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier)
  - Préparation à la sélection des candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue pour l'entrée en formation infirmière
  - Formation au tutorat des étudiants en soins infirmiers pour les agents infirmiers et cadre de santé du CASH de Nanterre, de l'EPS Roger Prévot et pour les autres établissements accompagnants des apprenants en stage.
- Obtenir la certification DPC - Obtenir la reconnaissance d'organisme de développement professionnel continu (DPC) auprès de l'Agence Nationale du DPC
- Développer une formation au tutorat aide-soignant et d'autres sessions de formation destinées aux professionnels du CASH et de l'EPS Roger Prévot en fonction des besoins exprimés lors de l'élaboration du plan de formation.
- Engager un travail collaboratif avec les IFSI du GHT Nord Hauts de Seine, Sud Val d'Oise sur la politique de formation continue.

## **Axe 3 - Poursuivre l'engagement dans la démarche qualité et gestion des risques**

- Poursuivre la mobilisation de l'ensemble de l'équipe de l'institut dans la démarche qualité qui a conduit à l'obtention de la certification Qualiopi en décembre 2022, à la validation de l'audit de surveillance de 2023 et à la préparation de l'audit de renouvellement en octobre 2024.
- Poursuivre l'implication de l'équipe dans la démarche de déclaration et d'analyse des événements indésirables.
- Formaliser une cartographie des risques en priorisant les actions d'amélioration à mener.

- Poursuivre la démarche de traçabilité, la rédaction des procédures et l'harmonisation de la présentation de tous les documents en collaboration avec le département Qualité du CASH.
- Faire évoluer l'ingénierie pédagogique grâce aux résultats des enquêtes de satisfaction, relatives aux unités d'enseignement, modules et années de formation.
- Partager les résultats des enquêtes de satisfaction avec le DUSI afin d'apporter des évolutions pédagogiques aux UE universitaires.
- Recueillir l'expérience des apprenants en stage afin de réajuster certaines affectations futures et faciliter les échanges les professionnels encadrants.
- Encourager la participation des étudiants et élèves dans vie de l'institut.
- Poursuivre la politique managériale encourageant la formation des formateurs et leur fidélisation :
  - Diplôme de cadre de santé, DU, Master, Doctorat
  - Obtenir 100% de taux de formateurs formés à la simulation
  - Développer la formation de formateurs à la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (FGSU) niveau 2, afin de sécuriser la formation des étudiants et élèves.

#### **Axe 4 – Participer à la construction d'un pôle formation et développer l'attractivité des formations et des métiers**

- Contribuer à la réflexion avec les tutelles et les partenaires, sur la construction d'un pôle formation- au sein du CASH de Nanterre, dans le cadre du projet stratégique de l'établissement ; liens avec la Fondation Hospitalière de la Précarité et de l'Exclusion Sociale. > peut être à modifier selon le point d'étape
- Développer une offre de formation innovante : en lien avec la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences
- Développer le recrutement privilégié du CASH de Nanterre et de l'EPS Roger Prévot de Moisselles par l'organisation de campagnes d'information sur les contrats d'allocations d'études et de job dating.
- Participer à la réflexion sur l'attractivité des métiers en tension (AP, AS et IDE) menée par les tutelles : l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France et le Conseil Régional d'Ile de France, notamment dans le cadre du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales.
- Proposer des Journées Portes Ouvertes et participer aux actions menées par différents partenaires : Maison de l'emploi et de la formation, participation aux forums organisés par les lycées, collèges, partenariat avec le lycée Joliot Curie de Nanterre et le lycée Professionnel Vassily Kandinsky de Neuilly sur Seine (à confirmer avec Katia).